



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER



5^e réunion mondiale des bassins travaillants sur l'adaptation au changement climatique



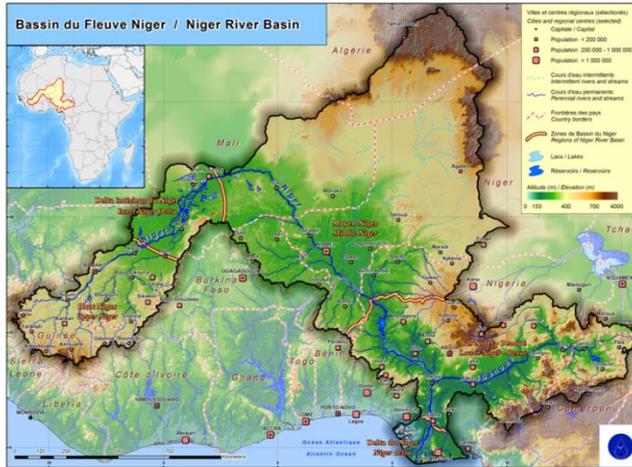
PANEL 2

Financement et mise en œuvre des plans et stratégies d'adaptation au Changement climatique

M. ABDERAHIM Bireme Hamid
Secrétaire Exécutif de l'ABN

26 février 2021

1. APERÇU DU BASSIN DU NIGER – MISSIONS ABN - DEFIS



Plein cœur de l’Afrique de l’Ouest et une partie de l’Afrique Centrale

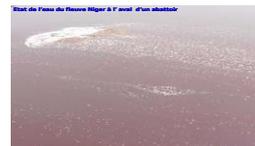
9 Etats membre: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad

3e fleuve d’Afrique / 9e fleuve du monde
Superficie BV: 2 100 000 Superficie active
Long: 4 200 km:

Mission de l’ABN: Promouvoir la coopération entre les pays membres et assurer un développement intégré du bassin du Niger dans les domaines de : hydraulique, énergie, agriculture, transport, communications, industrie, etc.

Complexités du bassin :

- Bassin transfrontalier (partagé par 9 pays) ;
- vastes zones désertiques / plaines d’inondation et marécages ;
- Bassin assez hétérogène (4 zones climatiques) ;
- **Multiples usages de l’eau (AEP, Irrigation, Energie, Navigation, etc.)**
- **Industries minières.**

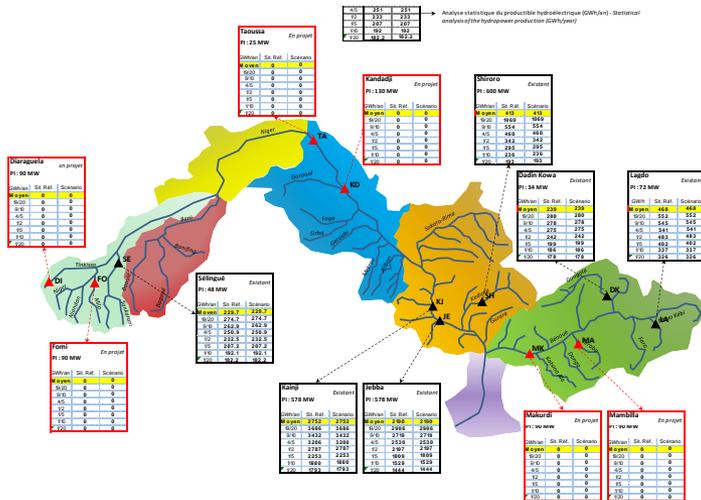


confrontée à une dégradation de la qualité de l’eau due à l’exploitation minière, tant industrielle qu’artisanale

DEFIS:
ASSURER LE DEVELOPPEMENT DU BASSIN DU NIGER DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

2. AMENAGEMENTS DU BASSIN – PROJETS ET PROGRAMMES - ENJEUX

Aménagements



Plusieurs projets et programmes mis en œuvres

- PLCE : Projet de Lutte Contre l'Ensamblent):26 milliards cfca
- PDREGDE : Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion des Durable des Ecosystemes
- PGBFN : Projet de Gestion du bassin du Fleuve Niger)
- HYCOS 7.4 millions d'Euros
- ITDTE 13 millions de dollars
- PIDACC en cours 132 milliards fcfa**
- SATH en cours 7.6 millions de Dollars
- ITTAS : Système aquifère Illuméden Taoudeni Tanzrouft

Enjeux : Les enjeux sont énormes dans le bassin du Niger avec la forte croissance démographique (environ 3%) et les effets du changement climatique

- **La sécurité alimentaire** : les besoins vont doubler d'ici 2050
- **La sécurité énergétique** : Dans le bassin du Niger, sur un potentiel estimé à 30 000 MW, environ 20% est exploité
- **La navigation** : pour le transport de marchandises et des personnes alors que le fleuve n'est pas navigable toute l'année sur tous les tronçons

Renforcer la résilience des ouvrages hydrauliques face à l'érosion

Renforcer le productible hydroélectrique tout en tenant compte du principe de solidarité amont-aval

3. PLAN ET STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC)

Composante 1: Développement de la résilience des ressources en eau et des écosystèmes

- Réfection ou construction de petits ouvrages hydrauliques pour la mobilisation de la ressources en eau
- Traitement du bassin versant pour préserver cette ressource en eau

Composante 2: Développement de la résilience des populations

Développer autour des ouvrages hydrauliques des activités génératrice de revenus pour les populations

Pérennisation des actions



MISE EN PLACE D'UN FRACC/PSE

Le FRACC constitue un mécanisme de **pérennisation des investissements** et un **outil de Gestion Intégrée de Ressources en Eau (GIRE)** à échelle Bassin versant

La mise en place du PSE est pour utiliser le Fonds vers des actions sur le Bassin du Niger

L'idée de créer **un Fonds Régional d'Adaptation aux Changement Climatique (FRACC)**, dédié au bassin du Niger est qu'il pourra être alimenté par plusieurs sources de financement.

L'objectif étant de **mener des actions à échelle bassin** selon une logique de gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE).

Déjà en 2010, les Chefs d'Etats lors du 9^e Sommet avaient identifiés plusieurs mécanismes de financement autonomes et ont instruit le SE à approfondir leur faisabilité.

Plusieurs mécanismes de financement devraient être explorés :

- Redevance hydroélectricité
- Pollueur-payeur
- Préleveur/utilisateur payeur
- lié à la rémunération des prestations de maîtrise d'ouvrage
- PPP

Schéma conceptuel du montage identifié (logigramme)

VISION COMMUNE, DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES GRANDS PRINCIPES

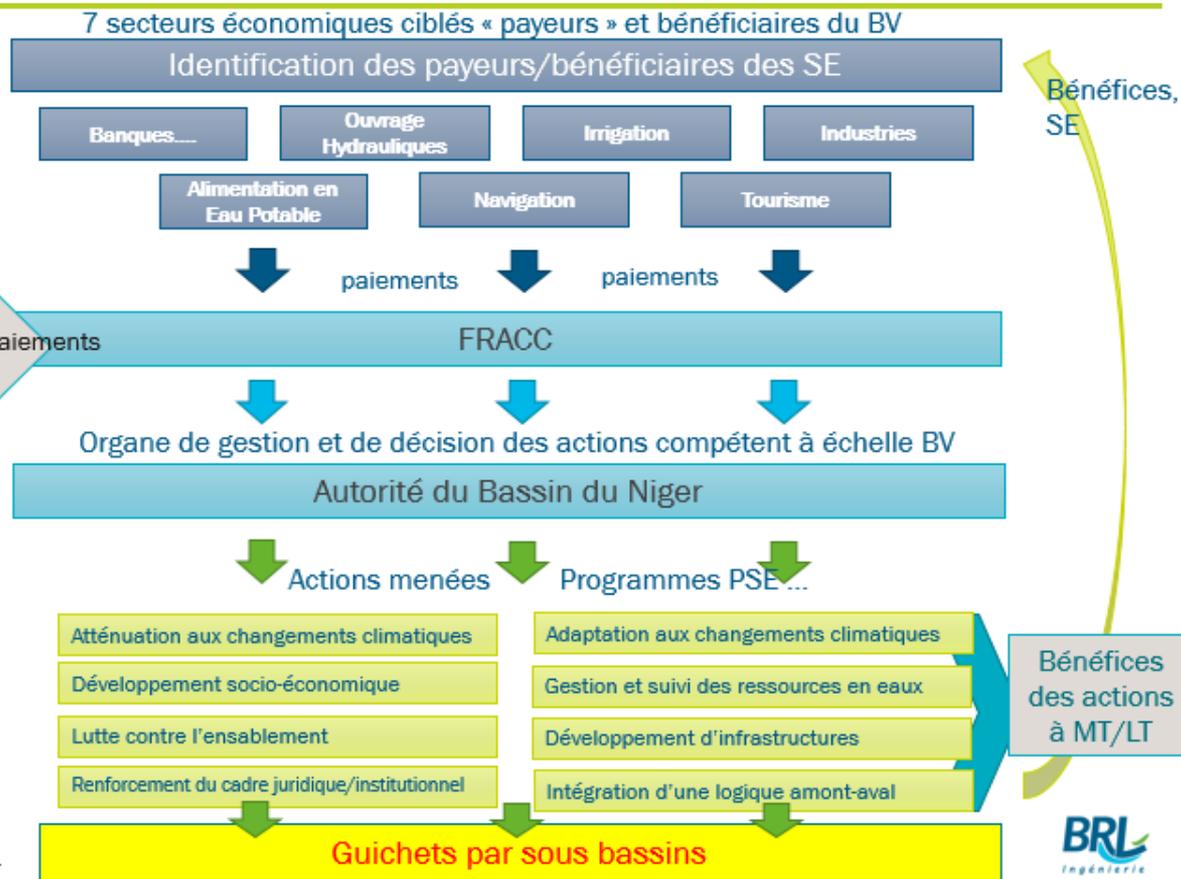
Réflexion à l'échelle du bassin hydrographique
 Démarche de concertation entre les parties prenantes
 Logique de solidarité entre les parties prenantes

Indépendance entre la logique institutionnelle et la logique financière du fonds pour assurer une gouvernance transparente, efficace et inclusive

Un régime de suivi-évaluation permet de sécuriser les payeurs et bénéficiaires potentiels, et pérennise le montage

Une politique de ciblage des actions à financer en fonction de critères d'éligibilité stricts et des objectifs du Fonds

PSE sur le Bassin du Niger



En conclusion

Les services environnementaux du bassin du Niger sont globalement menacés par les pressions exercées par les activités et le changement climatique.

Des actions d'atténuation et de gestion de la ressource en eau à échelle du bassin versant devront être menées.

Afin de financer ces actions, des PSE incitatifs sont nécessaires et légitimes pour mettre en œuvre les programmes de développement du bassin et gérer les zones sensibles.